

Groupe de travail « Pêches récréatives et nautisme »

Synthèse des observations et recommandations des usagers concernant les activités de pêches récréatives et le nautisme

NOTA BENE : Seules les observations et recommandation récurrentes ont été conservées. Il s'agit de "dires d'acteurs", issus de la perception des personnes enquêtées.

Sources utilisées :

- Enquête réalisée auprès des pêcheurs récréatifs (saison 2010) - 52 retours - (**=> Récr**)
- Enquête réalisée auprès des pêcheurs professionnels (2010) - 35 navires enquêtés (**=> pro**)
- Compléments formulés par le groupe de travail « Pêches récréatives et nautisme (Turballe - 7 nov. 2011) (**=> Compl**)

Observations sur les pratiques

- Pêcheurs récréatifs de plus en plus nombreux sur le site (**Récr et pro**)
- Augmentation du nombre d'embarcations (embarcations légères) (**Récr et pro**)
- Evolution des techniques de pêche : d'avantage de pêche au leurre, d'avantage de pêche en dérive et au lancé (**Récr et pro**)
- Augmentation du nombre d'embarcation légères / semi-rigides notamment du fait de manque de places en port (**Compl**)
- Pratiques concernant l'ancre non homogène. les pêcheurs d'une manière générale, pêche à la dérive. Idem pour les plongeurs qui ancrent rarement, sauf pour les baptêmes. Les plaisanciers mouillent plus au large - vers 13 mètres de fond - Mais de l'avis de tous, les ancres ont un impact sur les habitats (**Compl**)

Observation du milieu

- Augmentation de la turbidité de l'eau sur le site (**Récr et pro**)
- Observations plus fréquentes des phénomènes « d'eaux colorées » (**Récr et pro**)
- D'avantage d'algues vertes (**Récr et pro**)
- Pollution provenant de la Vilaine, impacts du barrage d'Arzal (**pro**)
- Pollution due au clapage en mer et au dragage de la Loire (**Récr et pro**)
- Moins de laminaires ces dernières années (amélioration en 2010) (**Récr et pro**)
- Beaucoup d'étoiles de mer (**Récr**)
- Pas de moule sur le plateau en 2010 (**Récr**)
- Moins de macro-déchets remontés dans les engins de pêche (**pro**)
- L'ensemble des participants s'inquiète de la turbidité de l'eau et de l'apport en MES de la vilaine et de la Loire et l'impact sur les habitats notamment laminaires (**Compl**)

- Absence de moules = à priori, cela serait cyclique d'après les pêcheurs sous-marins habitués **(Compl)**.

Observation des captures

- Diminution globale de la taille des espèces capturées et de leur nombre **(Récr et pro)**
- Diminution notable pour le bar **(Récr et pro)**
- Pas d'évolution sur le long terme mais des variations cycliques (espèces pélagiques) **(pro)**
- Apparition de certaines espèces : baliste, maigre, sar **(Récr)**
- Ajout d'une espèce nouvellement présente en grande quantité cette année : la bonite **(Compl)**
- 2011 : absence de maquereaux, beaucoup de sardines donc beaucoup de mammifères marins (marsouins) et autres grosses espèces (bonite, maigre) **(Compl)**
- La présence des maigres ces dernières années serait dû à une modification des courants, désormais plus proche de la côte **(Compl)**

Quelques recommandations formulées par les personnes enquêtées (Récr)

- Importance de protéger/gérer le milieu marin
- Il faut considérer le poids économique de l'activité
- Ne pas mettre en place de mesures trop contraignantes pour l'activité
- Fixer des quantités maximales par pêcheur et augmenter la maille minimale (bar)
- Sensibiliser les usagers au respect des tailles (via les associations)
- Faire mieux appliquer la réglementation, réaliser d'avantage de contrôles
- Mettre en place des repos biologiques (bar)
- Mettre en place une gestion par tous, rapprocher les pêcheurs professionnels et récréatifs
- Développer les récifs artificiels (épaves)
- **(Voir le relevé de conclusion)**

"C'est toujours avec la plus grande réticence que l'on accueille une initiative -publique- intervenant dans un domaine où la passion s'exprime dans l'individualisme et... le secret. Ceci étant force est de constater que l'utilisateur passionné ne peut plus pratiquer son sport comme il y a 50 ans. La pression démographique, l'abondance des techniques modernes (sondeurs, GPS, matériel de pêche), la raréfaction de la ressource ne peut que légitimer des actions de régulation."

(Témoignage d'un pêcheur récréatif)